

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION
(ANAO-SUP)



Rapport d'évaluation externe du programme de Licence en Comptabilité et Gestion du Centre de Formation Africain du Sénégal (CEFAS)

L'Équipe d'évaluateurs :

- **Pr Serigne DIOP, Président**
- **Dr Moussa DIOUF, Membre**
- **Dr Aboudou OUATTARA, Membre**

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a small loop.

Juin 2025

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
1. <i>Présentation de l'établissement</i>	3
2. <i>Avis sur le rapport d'autoévaluation</i>	4
3. <i>Description de la visite sur le terrain</i>	4
4. <i>Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup</i>	6
5. <i>Points forts du programme</i>	13
6. <i>Points faibles du programme</i>	14
7. <i>Appréciations générales du programme</i>	14
8. <i>Recommandations à l'établissement</i>	15
9. <i>Recommandations à l'ANAQ-Sup</i>	15
10. <i>Proposition de décision</i>	15

Introduction

Le Centre de Formation Africain du Sénégal (CEFAS) a présenté à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ANAQ-Sup) un rapport d'autoévaluation du programme de licence en Comptabilité et Gestion en vue d'obtenir une accréditation.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Professeur Serigne DIOP, du Docteur Moussa DIOUF et du Docteur Aboudou OUATTARA pour procéder à l'évaluation du programme de licence en Comptabilité et Gestion. Le mardi 03 juin 2025, l'équipe a effectué la mission au CEFAS en vue de vérifier si le programme satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup. Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'établissement

CEFAS a été ouvert en février 2018. Il a connu une évolution progressive au niveau de la gestion administrative et pédagogique. CEFAS a au fil du temps normalisé ses activités en se conformant aux textes et règlements régis par le ministère de l'Enseignement Supérieur du Sénégal. Elle est passée d'un agrément provisoire à un agrément définitif après évaluation favorable de l'ANAQ-Sup (N°003239MEFPAI/SG).

Les missions de l'établissement consistent à :

- offrir des formations en adéquation avec la demande d'un marché de l'emploi de plus en plus exigeant ;
- former et participer à l'insertion professionnelle rapide et cohérente de futurs cadres dirigeants, et responsables, capables de participer efficacement au développement économique et social du pays ;
- assurer aux apprenants et aux professeurs une bonne documentation ;
- concevoir des programmes adaptés à leurs attentes ;
- assurer une bonne prestation de formation à l'aide d'un personnel qualifié pour dispenser un enseignement basé sur le savoir-faire, le savoir dire et le savoir être ;
- assurer la bonne évaluation des enseignements ;
- assurer des stages et même un appui pour l'insertion ;
- et assurer une bonne formation pratique.

Le CEFAS offre plusieurs formations allant du Brevet de Technicien au Master et réparties à travers ses deux départements pédagogiques : CEFAS Santé, CEFAS Gestion et Technique.

1.1 Présentation du programme de licence Comptabilité et Gestion

La Licence Comptabilité et Gestion est déroulée au CEFAS depuis 2019-2020. Le programme de cette formation appartient au domaine des sciences économiques et de gestion. Les enseignements sont repartis en six semestres pour un volume horaire total de 3600 heures.

L'objectif général de ce programme est de former des cadres moyens ayant des connaissances, des attitudes et des aptitudes nécessaires pour fournir les prestations requises dans les domaines d'activités couverts par la comptabilité et la gestion. Le programme d'enseignement est bâti suivant les dispositions du décret n° 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence et est basé sur le système LMD.

Les enseignements sont répartis en unités d'enseignements ; ces dernières sont subdivisées en éléments constitutifs, organisés en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et travaux personnels de l'étudiant (TPE). La charge de travail de l'étudiant, est mesurée en crédits. Un crédit équivaut à 20 heures de travail, dont 12 heures en présentiel et 08 heures en travaux personnels de l'étudiant. Un semestre correspond à 30 crédits, soit 600 heures de travail. A la fin du sixième semestre, l'étudiant ayant capitalisé 180 crédits et avoir soutenu avec succès son mémoire de fin de cycle, obtient le Diplôme de Licence en Comptabilité et Gestion.

Le programme vise à former aux métiers suivants : assistant comptable, comptable, assistant de gestion PME, gestionnaire de paie, trésorier, contrôleur de gestion.

2. Avis sur le rapport d'autoévaluation

Le rapport d'autoévaluation a été rédigé suivant le référentiel d'évaluation du format de l'ANAQ-Sup. Il est de lecture facile et tous les standards ont été bien renseignés avec des éléments de preuve à l'appui ou précision « disponible sur place ».

3. Description de la visite sur le terrain

○ Organisation et déroulement de la visite

La visite de terrain a été effectuée sur le site du CEFAS, sis à la cite Damel, en face de Yeugoulène, à Dakar (Sénégal), conformément à l'agenda de visite fourni préalablement par l'ANAQ-Sup et validé par les membres de la direction de CEFAS. L'équipe d'experts a été accueillie et installée dans une salle aménagée à cet effet.

Les travaux ont démarré à 8 heures avec l'équipe qui est en charge de l'Administration en présence du Directeur Général. Après le mot de bienvenue à l'équipe d'experts, les travaux ont

commencé par la présentation des participants. Les experts évaluateurs ont rappelé l'objet de la visite en insistant sur le rôle de l'ANAQ-Sup et la mission des évaluateurs.

La présentation de l'établissement et du programme a été faite par l'équipe dirigeante de l'Institut. Dans sa présentation, elle a mis l'accent sur la date de création de l'Institut ; la vision, les missions et les objectifs de l'établissement ; la gouvernance de l'institut ; le fonctionnement (direction générale ; secrétariat de direction ; CIAQ...) ; les effectifs des étudiants ; les services administratifs, pédagogiques, financiers et sociaux ainsi que sur l'organigramme de l'Institut. S'agissant du programme, il a rappelé la date de démarrage des enseignements ; les compétences visées ; les partenaires ; l'intégration sociale ; les visites d'entreprises avant de développer sur les différents champs d'évaluation.

Après cette rencontre avec le staff de l'institut, les experts ont reçu tour à tour les enseignants, les étudiants et le PATS dans une bonne ambiance.

Les discussions avec les enseignants ont porté essentiellement sur leur statut, le niveau d'implication dans les activités pédagogiques de l'établissement, les contraintes pour une meilleure efficacité des enseignements et l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les échanges avec les PATS ont porté principalement sur leur implication dans la mise en œuvre du programme évalué, leurs fonctions et responsabilités et leurs conditions de travail.

En ce qui concerne les étudiants, les discussions ont porté sur le choix de l'établissement, la formation reçue, les conditions d'études, l'accompagnement dans la recherche de stages...

La troisième étape a consisté à visiter les locaux de l'établissement. Les experts ont pu visiter les bureaux de l'Administration, les salles de cours, le service médical et la bibliothèque de l'Institut. Ensuite, l'équipe d'experts s'est retirée pour dégager les points forts et les axes d'amélioration pour ensuite inviter le Directeur et son staff à rejoindre la salle pour une séance de restitution des travaux de la journée.

○ **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe de direction et les membres du personnel de l'Institut ont fait montre d'une entière disponibilité à l'endroit des experts évaluateurs. Les échanges se sont bien passés. Les évaluateurs remercient toute l'équipe du programme pour l'accueil et la disponibilité.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1. Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
<i>Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé</i>
Appréciation globale du standard La Licence en Comptabilité Gestion du CEFAS est dispensée de manière régulière depuis 2019-2020. Des promotions de cette licence sont sorties et sont sur le marché du travail. Conclusion sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.</i>
Appréciation globale du standard Le programme de la Licence en Comptabilité et Gestion du CEFAS est en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'établissement qui visent à favoriser l'autonomie sur le marché du travail. La licence se donne pour objectif général de fournir aux apprenants les connaissances, compétences et aptitudes nécessaires pour travailler dans le domaine de la comptabilité et de la gestion. Conclusion sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 1.03: Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.</i>
Appréciation globale du standard : Le programme de formation s'appuie sur un corps enseignant venant du monde académique et du monde professionnel. Des efforts sont également faits pour collaborer étroitement avec des partenaires socioéconomiques ainsi que les acteurs directs du métier. Toutefois, il est important d'améliorer la formalisation des différentes initiatives par la signature de plus de conventions de partenariats afin de pérenniser les acquis et d'assurer un meilleur suivi des alumni. Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2. Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale du standard :

L'établissement dispose d'un organigramme faisant ressortir une séparation des organes de gouvernance académique et administrative. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont régis par des actes réglementaires, décisions de nomination et des arrêtés et communiqués à travers des notes de services et affichage interne. Il existe pour chaque filière un responsable qui supervise le déroulement des formations.

Cependant, un dysfonctionnement est constaté dans le fonctionnement du Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP). Certains PV du CSP ne sont pas signés par le président du CSP mais sont co-signés par des PATS de l'établissement comme la responsable de la CIAQ, l'assistante pédagogique, l'assistante de direction. A cela s'ajoute, une absence de PV de réunions du conseil scientifique entre 1999 et 2022.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale du standard :

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER), est très motivé et participe activement à la mise en œuvre du programme. Les enseignants rencontrés ont participé à la révision de la maquette du programme. Les enseignants participent aux jurys d'examen.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03: Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Il existe une cellule interne d'assurance qualité qui définit les normes de qualité à respecter dans le cadre de l'assurance qualité au CEFAS. L'évaluation des enseignements est faite par les étudiants et les résultats font l'objet d'une exploitation par la CIAQ. Il y a toutefois une nécessité de systématiser l'évaluation des enseignements et exploiter les résultats.

Conclusion sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières</i>
Appréciation globale sur le standard : La licence Comptabilité et Gestion de CEFAS n'a pas fait l'objet d'une politique de révision régulière par les instances de gestion du programme. Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques
<i>Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.</i>
Appréciation globale du standard : Le programme dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs conformément à la réglementation en vigueur relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur. Plusieurs EC ne disposent pas de syllabus de cours et les quelques syllabus disponibles ne sont pas harmonisés. Il existe aussi un besoin de mise en cohérence entre la maquette, les syllabi de cours et le contenu effectivement délivré aux étudiants (voir cahier de texte). Il y a quelques insuffisances dans le processus de planification et de mises en œuvre des enseignements (programmation des cours parfois espacée les uns des autres). La maquette ne fait pas de différence entre les UE majeures et les UE complémentaires dans la formation d'un comptable. Elle ne comporte pas d'UE optionnelles. La présence d'UE hétérogènes est aussi à signaler : exemple au semestre 4, l'UE Fiscalité et Marketing est constituée de l'EC Fiscalité et de l'EC Marketing qui n'ont aucun lien technique ou pédagogique évident. Au semestre 2, l'UE Outils d'appui regroupe l'Anglais et les Statistiques, etc.

Les EC de la maquette ne sont pas codifiés.

Il y a une non-conformité entre l'intitulé du programme (licence en Gestion, option Comptabilité et Gestion) et l'intitulé du programme figurant sur les relevés de notes et les attestations de réussite (licence en Management, option Comptabilité Gestion).

Les UE figurant sur les relevés de notes ne sont pas conformes à ceux de la maquette du programme.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale du standard

Le programme de la licence en Comptabilité et Gestion du CEFAS permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base en Comptabilité et en Gestion des entreprises.

Certains EC se voient affectés un volume horaire très élevé. Par exemple, Initiation à la Fiscalité pour 20h CM, Introduction au Marketing pour 20h ; Introduction au management pour 20h.

Toutefois, des EC nécessaires dans la formation d'un comptable et d'un gestionnaire sont absents de la maquette de formation. Il s'agit des EC suivants : un EC consacré à l'entrepreneuriat (création-reprise d'entreprise), aspect essentiel pour une licence professionnelle, un EC consacré au droit commercial, un EC dédié à la communication financière, un EC consacré au droit des affaires., un EC consacré à la recherche opérationnelle, un EC consacré à la fiscalité des droits d'enregistrements, un EC dédié au Projet personnel et professionnel pour renforcer l'aspect professionnalisant de la maquette du programme, etc.

L'absence d'EC visant à initier les étudiants du programme aux comptabilités spécifiques telles que la comptabilité des Institutions de microfinance, la comptabilité des ONG est aussi notée. L'EC Normalisation comptable déroulée au semestre 1 est prématuré.

Une redondance de certains EC est observée. Par exemple, la Comptabilité générale et la Comptabilité financière.

Il y a aussi une absence d'UE optionnelle pouvant préparer l'étudiant à une spécialisation en Comptabilité. Une UE sur la gestion bancaire composée d'un EC sur les pratiques bancaires et d'un EC sur la comptabilité bancaire constituerait une UE spécialisation dans une licence professionnelle en Comptabilité et Gestion. Aux semestres suivants des UE de spécialisation pourraient porter sur les pratiques et la comptabilité des assurances, les pratiques et la comptabilité des IMF, etc.

Il faut aussi noter la faiblesse des volumes horaires dédiés aux TP dans les enseignements ayant une vocation pratique utilisant l'outil informatique comme le logiciel SARI déroulé au semestre 5 avec un volume horaire total de 30h dont seules 10h sont réservées aux TP.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale du standard :

Les conditions d'obtention et de délivrance de diplômes et attestations sont bien consignées dans des documents mis à la disposition des étudiants. Le règlement intérieur du CEFAS indique les conditions d'organisation des évaluations (devoirs et examens), et d'obtention de documents scolaires. Un système informatisé de gestion des notes et des attestations est mis en place au CEFAS et appliqué au niveau du programme évalué.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard :

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale du standard :

Le programme de la licence en Comptabilité et Gestion du CEFAS dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. Cependant, le recrutement du PER intervenant dans le programme ne fait pas l'objet d'un appel à candidature. Il n'existe pas de cellule pédagogique où se rencontrent périodiquement les enseignants intervenant dans le programme.

Le nombre d'enseignants permanents dans le PER est très faible.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale du standard :

Il n'y a pas, pour le moment, d'activité de recherche au CEFAS. Le volume horaire est consacré essentiellement à l'enseignement. Dans les contrats d'engagement des PER, il n'y a pas de référence relative à la répartition du temps de travail entre les différentes activités (enseignement, recherche, administration).

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.

Appréciation globale sur le standard

CEFAS a pris des initiatives pour mieux interagir avec les autres établissements d'enseignements supérieurs au niveau international. Toutefois, les experts n'ont pas pu observer une mobilité effective des PER pour le programme évalué.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
<i>Standard 5.01 Les conditions d'admission au programme sont publiées.</i>
Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'admission à ce programme sont clairement définies et publiées (site web de l'établissement, flyers, presse, fiches de présentation, journées porte ouverte...). Conclusion sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.</i>
Appréciation globale du standard : Les conditions d'études au sein de l'établissement garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes. Conclusion sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.</i>
Appréciation globale du standard : Il existe un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants. Le ratio d'encadrement est globalement satisfaisant du fait des effectifs maîtrisés. Conclusion sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.</i>
Appréciation globale du standard: La mobilité des étudiants est encouragée mais l'équipe d'experts n'a pas pu observer le déroulement effectif d'un programme de mobilité pour la formation en question. Malgré l'existence d'accords de partenariats signés avec des universités étrangères, l'établissement n'a, jusqu'ici, pas réalisé ces protocoles avec un envoi d'étudiants pour des semestres d'échanges. Conclusion sur le standard : NON ATTEINT
<i>Standard 5.05 Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.</i>
Appréciation globale sur le standard :

Le service insertion est mis en place pour accompagner les étudiants dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'insertion. Ce service met à la disposition des étudiants des lettres de recommandations sur demande pour appuyer leur recherche d'emploi/stage. Il a été constaté un dispositif de suivi du niveau d'insertion des diplômés du programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard:

La disponibilité des ressources financières et la dotation en équipements et en locaux, assurent au CEFAS, un déroulement satisfaisant et dans le long terme du programme évalué. Les différents objectifs peuvent être atteints avec l'utilisation des ressources disponibles.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Existence d'un plan stratégique à jour ;
- Existence de locaux et équipements fonctionnels ;
- Existence d'un dispositif de suivi des alumni du programme ;
- Existence de partenariats fonctionnels avec des structures pour l'accueil des étudiants en stage ;
- Existence d'organes de gouvernance pour assurer la validité scientifique des pratiques pédagogiques ;
- CIAQ fonctionnelle ;
- Existence d'un dispositif de communication et de marketing autour du programme ;
- Existence d'une offre de formation qui s'aligne sur les standards du LMD ;
- Equipe pédagogique et PATS dynamiques et engagés ;
- Existence d'un dispositif pour l'évaluation des enseignements ;
- Existence de contrats pour les PER et les PATS ;
- Existence de cahiers de texte ;
- Structuration de la maquette alignée sur les exigences du système LMD ;

- Taux de réussite dans le parcours de formation satisfaisant ;
- Existence de conventions avec des universités étrangères ;
- Existence d'un dispositif de sécurité fonctionnel (extincteurs, issues de cours, etc.).

6. Points faibles du programme

- PV du CSP non signés par le président du CSP mais signés par des PATS comme la responsable de la CIAQ, l'assistante pédagogique, l'assistante de direction ;
- Absence de PV de réunions du conseil scientifique entre 1999 et 2022 ;
- Absence de conventions avec les universités publiques nationales ;
- Inaccessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite ;
- Faible implication des professionnels du milieu financier et comptable ;
- Absence d'appel à candidatures lors du recrutement du PER ;
- Non systématisation de l'évaluation des enseignements ;
- Insuffisance dans l'articulation de l'offre de formation (intitulés de certaines UE, composition de certaines UE, affectation des crédits de certaines UE, absence d'UE optionnelles, etc.) ;
- Absence dans la maquette d'EC importants dans la formation d'un comptable et d'un gestionnaire ;
- Non-conformité entre l'intitulé du programme (licence en Gestion, option Comptabilité et Gestion) et l'intitulé figurant sur les relevés de notes et les attestations de réussite (licence en Management, option Comptabilité Gestion) ;
- Non-conformité entre les UE figurant sur les relevés de notes et ceux de la maquette du programme ;
- Insuffisance dans le processus de planification et de mises en œuvre des enseignements (les cours sont parfois espacés les uns des autres) ;
- Absence de syllabi de cours pour certains EC ;
- Non harmonisation des syllabi de cours ;
- Absence de cellules pédagogiques ;
- Faible mobilité des étudiants ;
- Faible mobilité pour les PER.

7. Appréciations générales du programme

Le programme de licence Comptabilité et Gestion du CEFAS répond aux objectifs de l'institution. La maquette est conforme aux standards du système LMD mais, elle contient des

limites notamment l'absence de certains modules fondamentaux. Le programme répond, en partie, à un besoin de former des professionnels dans les métiers de la comptabilité et de la gestion.

8. Recommandations à l'établissement

- Ajouter à la maquette les EC cités comme importants dans la formation d'un comptable et d'un gestionnaire et actuellement absents de la maquette ;
- Assurer la conformité entre les UE figurant sur les relevés de notes et ceux de la maquette du programme ;
- Assurer la conformité entre l'intitulé du programme et l'intitulé figurant sur les relevés de notes et les attestations de réussite ;
- Reprendre les PV du CSP signés par des PATS et les Faire signer par le président du CSP ;
- Tenir régulièrement les réunions du conseil scientifique ;
- Signer des conventions avec les universités publiques nationales ;
- Se doter de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- Renforcer l'implication des professionnels du milieu financier et comptable ;
- Instaurer un appel à candidatures lors du recrutement du PER ;
- Systématiser l'évaluation des enseignements ;
- Revoir l'articulation de l'offre de formation ;
- Revoir le processus de planification et de mise en œuvre des enseignements ;
- Compléter les syllabi de cours de certains EC ;
- Harmoniser les syllabi de cours ;
- Instaurer des cellules pédagogiques.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Sur les volets mobilité des enseignants, recherche et proportion d'enseignants permanents, les établissements d'enseignement privés ont souvent des difficultés. Il serait important de revoir ces exigences ou de fixer des normes précises à vérifier concrètement sur le terrain.

10. Proposition de décision

Non Accréditation

